

PROGRAMME DE FORMATION
TFP APS — Agent de Prévention et de Sécurité

TFP APS

Formation continue · Titre à finalité professionnelle (branche sécurité)

DURÉE TOTALE

140 h

Présentiel

NIVEAU DE FORMATION

Sécurité privée

TYPE DE FORMATION

Formation continue

Titre à finalité professionnelle · carte CNAPS

CERTIFICATION

TFP APS (branche sécurité)

Autorisation d'exercer CNAPS

MODALITÉ

Présentiel

Semaine ou weekend

DÉLAI D'ACCÈS

14 jours

Délai minimum avant démarrage

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Assurer la surveillance et la sécurité de biens et de personnes.
- ▶ Prévenir les actes malveillants et les risques sécuritaires.
- ▶ Détecter et signaler tout comportement ou situation anormale.
- ▶ Intervenir en cas d'incident selon les procédures réglementaires.
- ▶ Rédiger des rapports d'intervention et des mains courantes.

PUBLIC VISÉ & PRÉREQUIS

Public visé

- ▶ Personnes souhaitant exercer le métier d'agent de prévention et de sécurité.

Prérequis

- ▶ 18 ans minimum — casier judiciaire vierge (bulletin B3).
- ▶ Aptitude médicale obligatoire avant entrée en formation.
- ▶ Titre de séjour valide autorisant l'activité (ressortissants étrangers) ; aucune enquête administrative défavorable.

CONDITIONS D'ADMISSION & ACCESSIBILITÉ

Conditions d'admission

- ▶ Entretien de positionnement / vérification des prérequis.
- ▶ Dossier d'inscription complet.
- ▶ Délai minimum de 14 jours entre la demande et le démarrage (sous réserve de places).

Accessibilité PSH

Le CFA s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Le référent handicap (M. William Gilles DOM — contact.cfa@rose-forma.fr) étudie toute demande d'aménagement (pédagogique, matériel, organisationnel). Délai de réponse : sous 5 jours ouvrables.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

VOLUME	CONTENU
Module 1	Cadre légal & déontologie : réglementation sécurité privée, droits et devoirs, CNAPS.
Module 2	Surveillance & prévention : rondes, contrôle d'accès, détection des risques.
Module 3	Gestion des situations : techniques d'intervention, gestion de conflits.
Module 4	Premiers secours PSC1 : conduite à tenir en cas d'urgence, gestes de secours.
Module 5	Évaluation certificative : QCM théorique + mise en situation pratique CNAPS.

Le numéro RNCP du TFP APS (branche prévention-sécurité) peut être ajouté après confirmation par l'organisme.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Présentiel (semaine ou weekend) ; apports théoriques et mises en situation pratiques.
- ▶ Préparation aux épreuves réglementaires CNAPS.

MOYENS D'ENCADREMENT

Formateurs agréés sécurité privée ; espaces de mise en situation et matériel pédagogique dédiés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▶ Épreuves théoriques (QCM réglementaire CNAPS).
- ▶ Mises en situation professionnelles pratiques.
- ▶ Délivrance du TFP APS en vue de la carte professionnelle CNAPS.

MODALITÉS DE CERTIFICATION

Titre à finalité professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité (branche prévention-sécurité), prérequis pour l'obtention de la carte professionnelle délivrée par le CNAPS.

RYTHME

140 h en présentiel (semaine ou weekend).

DÉBOUCHÉS & MÉTIERS VISÉS

Agent de sécurité

Agent de surveillance

Agent de prévention

Contrôle d'accès

FINANCEMENT

- ▶ France Travail (selon situation)
- ▶ OPCO (salarié en reconversion)
- ▶ Fonds propres

Formation éligible aux dispositifs de financement de la formation professionnelle (OPCO, France Travail selon situation, fonds propres). Tarif communiqué sur demande. Déclaration d'activité n° 11922923192 (DREETS Île-de-France).

Indicateurs de résultats : en cours d'échantillonnage (1^{re} promotion en cours).